



Pour votre pouvoir d'achat

Préavis de grève, jeudi 27 janvier 2022

Personne ne peut ignorer le contexte social et économique, les augmentations des produits de première nécessité, de l'énergie comme de l'alimentation et, finalement, du coût de la vie pour toutes et tous. Enfin pas tous et toutes, selon le rapport Oxfam sur les inégalités, la fortune des milliardaires français, qui ont engrangé 236 milliards supplémentaires sur la période, a fait un bond de 86% au cours des 19 mois de pandémie !

Les salariés de France Télévisions le savent bien, leur pouvoir d'achat ne cesse de se dégrader depuis des années du fait de la politique de modération salariale imposée par l'État et appliquée par la direction. Les mesurette salariales, tous les trois ans au mieux, ne peuvent suffire à conserver son niveau de vie. Cette politique salariale en trompe l'œil doit cesser d'autant plus que l'inflation galopante de ces derniers mois tend encore à s'intensifier.

A France Télévisions, les suppressions de postes ont fortement dégradé les conditions de travail des salariés. Assumer nos missions de service public en étant moins nombreux génère une forte dégradation des conditions de travail et de nombreuses tensions dans un nombre croissant de secteurs.

Ainsi, la CGT s'inscrit dans le mouvement social interprofessionnel du 27 janvier 2022 afin de faire bouger les lignes sur le front des salaires, de l'emploi et des conditions de travail.

La CGT revendique :

- ▶ La mise en place en 2022 d'une mesure salariale générale afin de rattraper les pertes de pouvoir d'achat des années précédentes
- ▶ L'indexation générale des salaires de FTV pour compenser l'érosion du pouvoir d'achat du à l'inflation
- ▶ Le remplacement des postes laissés vacants par les départs, et la création de postes là où l'activité le nécessite
- ▶ Le redéploiement sur de nouvelles missions des postes libérés dans le cadre de la RCC
- ▶ Le retrait de la scandaleuse réforme de l'assurance chômage qui précarise encore plus les privés d'emploi
- ▶ L'augmentation du SMIC partout dans les branches professionnelles et la répercussion de ces hausses sur nos grilles conventionnelles.

Afin d'obtenir gain de cause sur ces revendications, la CGT appelle les salariés de FTV à cesser le travail le 27 janvier à partir de 00h et pour une durée de 24h.

Il est urgent et indispensable d'agir toutes et tous ensemble, par la grève et les manifestations, pour l'augmentation immédiate de tous les salaires, pour l'emploi et l'amélioration des conditions de travail.

Pour la CGT de France Télévisions,
Pierre Mouchel, DSC

Paris, le 18 janvier 2022

*Remis en main propre
le 18/01/2022 à 15h30
avec les réserves d'usage.*